



CENTRE HOSPITALIER  
DE DIGNE LES BAINS



Institut de Formation en Soins Infirmiers



## Formation intégration des bacheliers en IFSI

### 1 – Le cadre réglementaire :

- **Arrêté du 13 décembre 2018** modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.<sup>1</sup>
- **Arrêté du 3 janvier 2019** relatif au cadre national sur les attendus de la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier.<sup>2</sup>

### 2 - La fin du concours infirmier :

Le concours infirmier a disparu afin de laisser place à un autre mode de sélection mis en place par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le cadre de la loi orientation et réussite des étudiants.

Ce système a pour principale nouveauté d'enregistrer les vœux motivés des candidats, qui doivent accepter ou décliner les propositions au fur et à mesure qu'elles leurs sont faites au regard du calendrier Parcoursup.

### 3 – Les objectifs :

**Vous aidez à réussir votre entrée en IFSI.**

La formation « *intégration des bacheliers en IFSI* » est là pour **vous accompagner dans vos démarches lors de l'inscription à la plateforme Parcoursup et vous guider dans les échéances du calendrier et la formulation de vos vœux.**

### 4 – Quelques chiffres :

Parcoursup c'est : 1,5 million de vœux et sous-vœux émis en 2019 pour le diplôme d'infirmier. Près de **10 % du total des vœux** (sur un total de 8,6 millions de vœux formulés sur la plateforme).

La formation infirmier (ère) est la formation la plus demandée devant le droit et la PACES (1<sup>ère</sup> année de médecine). **100 000 candidats pour 30 920 places disponibles au regard des 326 Instituts de formation en soins infirmiers en France**<sup>3</sup>

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037814852&categorieLien=id>

<sup>2</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/1/3/SSAH1831850A/jo/texte/fr>

## 5 – Qui est concernés par l'inscription sur la plateforme :

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement supérieur. Sont concernés

- Tous les lycéens en classe de terminale ou « *néo bacheliers* »,
- Tous les étudiants en reconversion, c'est-à-dire toutes personnes quel que soit son âge, qui est titulaire du baccalauréat et veut reprendre des études ou changer de voie professionnelle.

Cela représente 60 % des places en Institut de formation en Soins Infirmiers.

## 6 – Comment se passe le recrutement :

Les futurs étudiants en soins infirmiers seront donc recrutés sur dossier et pourront prétendre à 10 vœux maximum, c'est-à-dire à 10 groupements d'IFSI, et un système de sous-vœux permettra de faire des choix plus ciblés, si le candidat le souhaite.

Les IFSI, regroupés à partir d'un même territoire, examineront les dossiers et les classeront sur la base des « *attendus* ».

## 7 – Les différentes rubriques de Parcoursup:

### 1<sup>er</sup> bloc :

Elle est constituée de vos notes et des commentaires de vos enseignants pour chaque matière, en classe de 1<sup>ère</sup> et terminale.

### 2<sup>ème</sup> bloc :

Elle comporte l'appréciation du chef d'établissement, avec le conseil de classe et les commentaires des professeurs, c'est lui qui se prononce sur votre capacité à réussir dans la filière que vous avez choisie et il amené à s'exprimer clairement sur la cohérence de vos vœux avec le projet de formation demandé ; ainsi que votre capacité à réussir.

### 3<sup>ème</sup> bloc :

C'est une rubrique qui comporte une évaluation qualitative et quantitative de différentes compétences qui ne sont pas mesurées par vos notes, mais qui sont essentielles pour valoriser et valider vos choix de formation.

Au regard des attendus et critères nationaux défini par l'arrêté du 3 janvier 2019, il faut savoir que les compétences et aptitudes ci-dessous vous seront demandés au regard de votre parcours scolaire, universitaire, professionnel, associatif ou autre :

---

<sup>3</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur

ATTENDUS NATIONAUX	CRITERES NATIONAUX PRIS EN COMPTE
<b>1 - Intérêt pour les questions sanitaires et sociales</b>	1-1 Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social et social
	1-2 Connaissance du métier
	1-3 Sens de l'intérêt général
<b>2 - Qualités humaines et capacités relationnelles</b>	2-1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture aux autres
	2-2 Aptitude à collaborer et travailler en équipe
	2-3 Aptitude à échanger / communiquer avec autrui
	2-4 Pratique des outils numériques
	2-5 Capacité à se documenter et à communiquer dans une langue étrangère
<b>3 - Compétences en matière d'expression orale et écrite</b>	3-1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral
<b>4 - Aptitudes à la démarche scientifique et maîtrise des bases de l'arithmétique</b>	4-1 Aptitude à rechercher, sélectionner, organiser et restituer de l'information scientifique
	4-2 Aptitude à produire un raisonnement logique
	4-3 Maîtrise des bases de l'arithmétique
<b>5 - Compétences organisationnelles et savoir-être</b>	5-1 Rigueur, méthode, assiduité
	5-2 Capacité à s'organiser, à prioriser les tâches, autonomie dans le travail, créativité

#### **4<sup>ème</sup> bloc :**

C'est la lettre de motivation qui est un élément essentiel de votre dossier, c'est un écrit dans lequel vous expliquez votre cheminement, vos questionnements, vos expériences personnelles et professionnelles qui vous ont mené à ce choix professionnel.

#### **La formation que nous vous proposons est là pour :**

- Vous conseiller dans l'inscription sur la plateforme,
- Vous aider à approfondir vos connaissances de la formation en IFSI, du statut d'étudiant en santé et de la profession d'infirmier(ère),
- Vous permettre de vous autoévaluer à travers un livret d'accompagnement individuel, et ainsi analyser vos points forts et vos points faibles à travers un suivi personnalisé,
- Vous initier à un stage d'observation de 2 semaines dans un établissement sanitaire et social du département 04,
- Vous accompagner dans la formulation de votre projet professionnel au regard du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> bloc, en valorisant votre parcours scolaires et extrascolaires et en travaillant sur vos motivations,
- Vous apporter des conseils dans l'organisation de votre curriculum vitae, structurer votre parcours et la formulation / rédaction de votre lettre de motivations au regard de la profession d'infirmier(ère).

#### **Avertissement :**

Le dispositif Parcoursup connaîtra suite à cette première année d'expériences des modifications. Bien évidemment, notre proposition tiendra compte des actualisations dans la diffusion des informations s'y rapportant. Nous vous invitons à y être attentifs.